
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du jeudi 16 juin 2016

N° de séance : 3.

Date de transmission de la convocation aux membres : le 10 juin 2016.

Ouverture de séance :

Présentation des membres

Le conseil d'établissement se réunit, en ce jour, sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme CAZEBONNE Samantha.

Nombre de présents : 15

Personnes absentes excusées : 5

Personnes absentes non excusées : 0

Pour plus de détails sur la liste des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 15 pour un quorum de 12. Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h17.

Désignation du secrétaire de séance : Bruno Scotto di Uccio, personnel.

1. Approbation du Procès Verbal du précédent conseil

Résultat du vote sur l'adoption du PV du précédent conseil en date du 7 avril 2016 :

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

2. Approbation de l'ordre du jour

Résultat du vote de l'ordre du jour :

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

3. Présentation de la structure des classes au primaire et au secondaire et de la répartition des heures des enseignants

L'effectif pour l'année prochaine est assez changeant : le budget pour l'année qui vient prévoyait 475 élèves. Le jour du conseil, il est prévu entre 495 et 510 élèves (élèves sur liste d'attente). Le nombre moyen d'élèves par classe pour l'ensemble du lycée est de 32. Il peut atteindre 36 élèves dans certaines classes, seuil qui ne sera pas dépassé même en cas d'augmentation des effectifs.

Au 16 juin 6 élèves sont sur liste d'attente il a donc été demandé par la direction l'ouverture d'une douzième classe de primaire auprès de la MLF. La réponse est en attente au jour du conseil.

Ceci explique l'incertitude précédemment évoquée quant aux effectifs.

Malgré ces chiffres la qualité pédagogique sera maintenue. À cet effet, au secondaire, des heures de mathématiques, de langues (anglais, catalan, espagnol) et de français seront pour certaines dédoublées ou en co-intervention (2 professeurs par salle).

Au primaire dix à douze heures hebdomadaires seront dédoublées.

Ces dispositifs sont mis en place pour permettre d'assurer une meilleure qualité des apprentissages, et ce en raison des effectifs importants par classe.

4. Présentation des nouveaux personnels

Il est prévu pour l'année prochaine :

- Un poste de Conseiller principal d'éducation (CPE). M. Furlan Boris a été choisi pour son expérience, il permettra de renforcer le service de la Vie scolaire qui devra faire face à l'augmentation des effectifs.
- Le poste d'assistant gestionnaire passe à temps complet.
- Un poste d'ATSEM. Daiana Barta actuellement remplaçante assurera cette fonction.
- Un poste de Professeur des écoles, actuellement à mi-temps, passera à plein temps.
- Des heures en éducation musicale sont à pourvoir.

5. Présentation de la version définitive du calendrier 2016-2017

Cf. annexe

La version définitive reste la même que celle présentée lors du conseil d'établissement du deuxième trimestre. Cette version a été validée par le SCAC de Madrid.

6. Présentation d'un prochain voyage scolaire de la classe de seconde à Londres

C'est un voyage qui devrait avoir lieu au premier trimestre de l'année prochaine. Sa durée serait de quatre jours et trois nuits. Les professeurs accompagnateurs seraient Ghislaine Luyten, Juan Carlos Triay et Esther Cruz. Les élèves seraient accueillis par des familles par groupes de trois ou quatre. Il n'y a pour l'instant pas de date précise. Malgré cette incertitude temporelle, un budget approximatif prévoit un coût de 450 euros par élève.

Résultat du vote de l'acceptation du voyage :

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstentions	0	Nombre de votes CONTRE	0

7. Questions diverses :

- ⇒ **Question d'un parent : Afin de retarder le problème d'absentéisme de fin d'année, les conseils de classe peuvent-ils avoir lieu plus tardivement l'année prochaine ?**

Madame Cazebonne dit que nous sommes tenus par les dates de commissions d'appel. Les dates de conseils de classes ont été repoussées au maximum des délais possibles. Cependant, le problème de l'absentéisme de fin d'année est un problème que connaissent malheureusement tous les établissements français à l'étranger.

- ⇒ **Question d'un parent : Le règlement intérieur interdit les vêtements plus courts que mi-cuisse au sein de l'établissement. Est-il possible de le changer ?**

Samantha Cazebonne répond négativement à la demande : on ne va pas à l'école de la même manière que l'on va à la plage. Il est important de garder un code vestimentaire qui corresponde à celui d'une école. Les shorts et jupes doivent avoir une longueur mi-cuisse minimum. Les élèves connaissent parfaitement cette consigne, il faut juste parfois reprendre quelques élèves à la marge.

- ⇒ **Question d'un parent : Madame Cazebonne a reçu un mail d'un représentant de parents affirmant que la qualité de l'enseignement au Lycée a baissé et demandant s'il était possible de faire un questionnaire anonyme que rempliraient parents et/ou élèves afin d'évaluer le personnel.**

La Provisoire met en question le fondement des critères qui ont permis une telle affirmation et répond qu'une telle mesure ne correspond aucunement à l'éthique d'un enseignement français homologué. Mais que nous sommes toujours soucieux de répondre aux mieux aux interrogations des parents et nous sommes toujours prêts, à la direction, à recevoir les représentants des parents d'élèves pour échanger de manière constructive. Le dialogue est certainement le meilleur outil pour faire avancer les choses.

- ⇒ **Questions d'un parent : À propos du stage en entreprise de la classe de seconde : Pourra-t-on dans l'avenir, aider les élèves de seconde à trouver une entreprise ? Certains élèves connaissent des difficultés dans l'élaboration de leur compte-rendu de stage, comment sont-ils aidés ?**

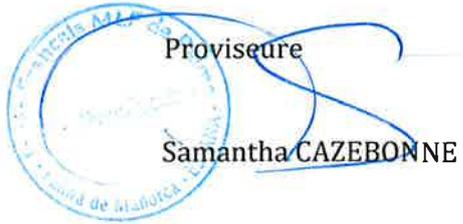
À la première question, Madame Luyten et Madame Cazebonne répondent qu'une base de données sera faite pour trouver des entreprises. Cela sera d'ailleurs une des tâches du CPE en poste l'an prochain. À la deuxième question, Madame Luyten répond que d'une part, un document d'aide à l'élaboration du compte-rendu a été donné aux élèves et que d'autre part, les élèves ont disposé d'une semaine banalisée pour la réalisation du travail pendant laquelle ils disposaient de leurs professeurs pour les aider. Mme Cazebonne précise que la manière d'accompagner les élèves sera revue en équipe lors d'un prochain conseil pédagogique. Ce dispositif peut bien sûr encore évoluer.

La séance prend fin à 18 :45

Secrétaire de séance


Bruno SCOTTO

Provisoire


Samantha CAZEBONNE